

GIUSEPPE RENSI

Contre le travail

ESSAI SUR L'ACTIVITÉ LA PLUS HONNIE DE L'HOMME

Traduit de l'italien par
MARIE-JOSÉ TRAMUTA

Précédé de *L'Audace de Giuseppe Rensi* par
GIANFRANCO SANGUINETTI



ÉDITIONS ALLIA

16, RUE CHARLEMAGNE, PARIS IV^e

2017

TITRE ORIGINAL

Il lavoro

Le présent texte a paru pour la première fois en 1923, dans l'ouvrage intitulé *L'Irrazionale, Il Lavoro, L'Amore*, chez l'éditeur "Unitas" à Milan. Il a reparu en 2012, sous le titre *Contro il lavoro*, aux éditions Gwynplaine à Camerano.

© Éditions Allia, Paris, 2017.

L'AUDACE DE GIUSEPPE RENSI

“Travailler signifie : anéantir
le monde ou le maudire”.

Hegel, *Dokumente zu Entwicklung*,
Stuttgart, 1936.

EN 1923, peu après la tragique expérience de la Première Guerre mondiale, qui marqua la plus vaste destruction des forces productives que l'humanité ait jusque-là connue, et alors que le fascisme triomphant, d'un côté, et le bolchevisme au pouvoir, de l'autre, s'embarquaient dans l'exaltation du travail aliéné, Giuseppe Rensi, censuré par tous, osait une fois de plus aller à contre-courant en publiant cet éloquent réquisitoire contre le travail. Sa “marche sur les charbons ardents” de la pensée fut à l'époque passée sous silence par les douaniers de la philosophie italienne, Benedetto Croce et Giovanni Gentile, aujourd'hui presque oubliés. Dans un temps comme le nôtre, où le capitalisme se retrouve dans l'incapacité d'assurer du travail aux pauvres – qui apparaissent désormais comme la production capitaliste principale, et son but ultime –, Rensi prend sa revanche.

Il aura fallu près d'un siècle pour que sa philosophie sceptique et post-leopardienne rebondisse comme la pensée italienne la plus originale de son époque. Dès sa préface-invective à l'ouvrage *L'Irrazionale, Il Lavoro, L'Amore*, Rensi, conscient des raisons de sa propre “sincérité et loyauté”, s'attaque aux “turpitudes crapuleuses” des philosophes de la droite néo-hégélienne, représentée par Croce et Gentile lequel, en tant que philosophe officiel du fascisme, tentait de “rendre digérables aux

instituteurs des écoles primaires” les “sécrétions âpres” de ses “malversations” philosophiques.

Rarement le courage a été le compagnon le plus indéfectible de la philosophie comme chez Giuseppe Rensi. Vingt-cinq ans avant l'avènement du fascisme, après les longues et sanglantes insurrections italiennes de 1898, Rensi fut d'ores et déjà condamné par contumace à 11 ans de prison, alors qu'il dirigeait la revue *Lotta di Classe*. Il s'exila en Suisse pendant dix ans. Ayant pris la nationalité suisse en 1903, il fut le premier député socialiste élu dans le Tessin. En 1911, il rompit avec le parti socialiste, favorable à la guerre en Libye. En 1927, le fascisme l'évinça de la chaire de philosophie morale à l'université de Gênes. En 1930, il fut arrêté avec sa femme. Un ami ayant diffusé sa fausse nécrologie dans le *Corriere della Sera*, il fut libéré, car Mussolini craignait la vague d'indignation que son incarcération aurait produit. En 1934, il fut définitivement éloigné de l'enseignement. À sa mort, en 1941, la police interdit ses funérailles et dispersa le cortège d'amis et d'anciens élèves, allant jusqu'à procéder à des arrestations. Ainsi que l'avait établi Platon, l'artiste et le penseur dangereux, ce sont le grand artiste et le grand penseur.

Le philosophe Adriano Tilgher (1887-1941) fut le seul parmi ses contemporains à saisir la puissante originalité de Rensi, à propos duquel il écrit : “Un grand moraliste qui est en même temps un grand écrivain... L'élan, le nerf, le feu de sa prose sont extraordinaires : où elle passe, elle secoue et brûle... Ses pages lucides et fermes comme le marbre, brûlantes comme la lave, sont dignes de Sénèque et de Leopardi... Dans le désert désolé de cendre de la production philosophique italienne... la prose de Rensi se lève comme un jet chaud d'un geyser. Et lorsque dans

un demi-siècle on fera une anthologie de la prose italienne contemporaine (...) une place de premier plan sera réservée à Giuseppe Rensi.”¹ Tilgher conclut à juste titre que la philosophie de Rensi est une “philosophie de la révolte contre le réel”. Rensi, qui fut défini avec raison comme “le poète maudit de la philosophie”, fut en son temps le seul à s’opposer au “dogmatisme rassurant”, aux “mesquins subterfuges philosophiques” ainsi qu’aux “contrefaçons” de la connaissance néo-idéaliste, néo-marxiste et néo-positiviste de la première moitié du xx^e siècle.

En ce sens, Rensi fut, par l’indépendance féroce de son esprit, un visionnaire qui mérite de figurer aux côtés du sulfureux Nietzsche et de l’irré récupérable Kafka, mais aussi des sommets des avant-gardes artistiques de son époque ; mais il fut aussi un noble précurseur des situationnistes, justement avec ce plaidoyer contre le travail.

Contre le travail est l’une des trois parties indépendantes dont se compose l’ouvrage, inédit en français, *L’Irrazionale, Il Lavoro, L’Amore*, où l’auteur réunit en 1923 ses réflexions sur ces trois sujets². Ces trois parties étaient précédées par la *Préface* citée plus haut, mais chacune reste indépendante. Nous avons choisi de commencer la publication de cette œuvre par la partie concernant le travail. Les raisons de ce choix sont inscrites dans l’actualité : nous traversons une époque dans laquelle le néo-capitalisme global et fondamentaliste, incapable d’assurer un travail aux populations soumises,

1. *Préface* à l’édition posthume de Giuseppe Rensi, *La morale come pazzia*, Guanda, Modena, 1942.

2. Giuseppe Rensi, *L’Irrazionale, Il Lavoro, L’Amore*, “Unitas”, Milano, 1923.

prétend nous présenter le travail comme une sorte de privilège, tout en multipliant les décrets infâmes contre les travailleurs.

La modernité de l'argumentation de Giuseppe Rensi contre le travail n'en apparaît que plus éclatante.

GIANFRANCO SANGUINETTI

Le 9 janvier 2017

LES ANTILOGIES DU TRAVAIL

LE PROBLÈME du travail, comme tous ceux qui intéressent au premier chef l'humanité, est insoluble tant du point de vue moral que du point de vue économique et social : pour autant que l'on puisse naturellement y apporter une solution, quelle qu'elle soit, celle-ci ne saurait être rationnelle, "juste". Toute solution satisfait une des exigences contenue et soulevée par le problème, mais reste inadéquate pour les autres. À l'égard de l'une de ces exigences, elle représente la rationalité et la justice, mais est irrationnelle et injuste vis-à-vis des autres, pourtant tout aussi légitimes. C'est pourquoi toute aspiration à une transformation des rapports de travail établie au nom de la "rationalité", de la "justice", du "droit", n'est que vacuité rhétorique et pur babil. Chacune des exigences, incompatibles entre elles, soulevées par le problème réclame sa propre solution, celle qui lui rende raison, celle qui, à son égard, soit "juste". Mais, nécessairement, chaque solution tend à négliger et à considérer comme nulles les autres exigences, et apparaît ainsi au regard des autres "injuste". Et lorsque l'une d'entre elles se met en avant, s'agite et fait valoir ses droits, elle acquiert de la force, finit par s'imposer et par accomplir sa propre solution, laquelle – la solution de "justice", de "droit", de "raison" à son endroit – ne s'obtient qu'à la seule condition de poser le pied de l'injustice sur les autres exigences incompatibles. Ainsi, par exemple, du "juste" principe : "la terre à qui travaille" ne se réalise-t-il qu'en piétinant la "justice" de celui qui a travaillé et qui, au lieu de dilapider son bien, a épargné dans la certitude morale et légale de pouvoir consacrer

ses économies à l'acquisition d'une propriété foncière et a orienté sa vie en adéquation avec un milieu social où cette option était non seulement tout à fait légitime, mais encore digne d'éloges. Celui-ci est alors spolié ou largement privé de son attente légitime, et moralement justifiée, de ce qu'il estime être son "droit". Chaque solution n'est donc "juste" qu'en considération d'une exigence, "injuste" par rapport aux autres; et il ne peut en être autrement en vertu de l'incompatibilité flagrante des exigences entre elles. Chacune est "juste" d'un point de vue unilatéral, ou "injuste" d'un point de vue tout aussi unilatéral, "juste" et "injuste" relativement, "juste" et "injuste" à la fois; aucune n'est capable de satisfaire à une justice objective et universellement valable, autrement dit à une seule "justice" et rien d'autre. Il n'existe même pas en ce domaine de possibilité de "justice", de "raison". Et tout se réduit à la prédominance, dans un sens ou dans l'autre, de l'ordre établi et de la force. Dans les premiers instants qui la conduisent vers la victoire, une fois les exigences contraires réduites au silence, la force apparaît momentanément comme *le droit, la justice, la raison*. Mais dans un second temps, quand les failles de l'édifice deviennent immédiatement visibles, l'on entend la voix, d'abord imperceptible puis de plus en plus forte, des exigences bafouées, qui viennent contester ce qui a été affirmé de fait comme "droit", "justice", "raison" et se réclamer, à l'encontre de l'ordre établi, de leur propre droit, de leur propre justice ou raison, dont elles demandent de plus en plus impérieusement le respect. Elles en viennent finalement à renverser la disposition antérieure en la substituant par une autre, à travers laquelle cette seconde "justice" l'emporte et devient *la justice*. Dans le même temps, de manière inévitablement

simultanée, la première, bafouée, se lance aussitôt dans la tâche incoercible d'être entendue, de faire valoir ses droits et de se voir, coûte que coûte, mise à exécution. Et cela dans un mouvement incessant : mouvement qui forme, dans son cours et dans ses vicissitudes diverses, la substance la plus profonde de l'histoire humaine.

LE TRAVAIL EST-IL MORAL OU IMMORAL ?

UNE TELLE incapacité à résoudre le problème du travail s'enracine probablement dans le fait que le travail soit à la fois nécessaire et impossible, qu'il se présente à nous sous l'aspect d'une obligation morale, comme une prescription et un devoir éthique, et qu'en même temps, s'y soustraire se présente à nous comme une injonction spirituelle supérieure et impérieuse, comme un véritable devoir moral. Il constitue, en somme, le fondement incontournable et la condition préalable de la vie spirituelle de l'humanité (parce qu'il l'est de la vie de celle-ci en général) et répugne dans le même temps à la vie spirituelle même, à laquelle il est diamétralement opposé et qu'il rend impossible. D'où les pitoyables atermoiements contradictoires des jugements moraux sur la question du travail, que nulle ergoterie opportune ou atténuation prudente des traités d'éthique ne peut aplanir aux yeux de celui qui considère la question avec un regard assuré, pénétrant et qui refuse de se laisser distraire. Il faut l'apprécier comme une vertu et dans le même temps faire toutes sortes d'efforts pour saisir à quelle condition il serait possible de s'en passer ; atteindre une telle condition doit être le but légitime de la vie et quiconque y parvient est digne d'éloges et d'honneurs. S'il faut le considérer comme un fait éthique, on ne peut pour autant avoir davantage de considération pour celui qui, ayant besoin de travailler pour vivre, pratique ce soi-disant fait éthique, par rapport à celui qui, n'en ayant pas besoin, ne s'y soumet pas ; il faudrait même, en réalité, rendre honneur et témoigner en faveur du second d'un respect moral sincère, et bien souvent supérieur au premier ; et, dans de